

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 456 rendant exécutoire la délibération n° 42/6eL du 27 mars 1964

n° 456

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 avril 1964

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 42/6eL du 27 mars 1964 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant approbation de la résolution n° 15 du 16 janvier 1964 du Comité directeur du FIDÉS relative à la tranche 1964 de la loi programme.